



Municipalité d'Ormstown
5 rue Gale
Ormstown, Qc J0S 1K0

AVIS PUBLIC DÉPÔT ET ADOPTION DES PROJETS DE RÈGLEMENTS D'URBANISME

AVIS PUBLIC est donné par la soussignée, Francine Crête, Greffière adjointe, à l'effet que lors de la séance ordinaire du Conseil municipal, tenue le 2 octobre 2023, à 18h30, à l'Hôtel de Ville d'Ormstown, il y a eu dépôt et adoption des projets de règlements d'urbanisme suivants :

- 147-2023 Le plan d'urbanisme révisé de la Municipalité d'Ormstown remplaçant le plan d'urbanisme numéro 24-2006
- 148-2023 Le règlement de zonage de la Municipalité d'Ormstown remplaçant le règlement de zonage numéro 25-2006
- 149-2023 Le règlement de lotissement de la Municipalité d'Ormstown remplaçant le règlement de lotissement numéro 23-2006
- 150-2023 Le règlement de construction de la Municipalité d'Ormstown remplaçant le règlement de construction numéro 22-2006
- 151-2023 Le règlement sur les permis et certificats de la Municipalité d'Ormstown
- 152-2023 Le règlement sur les plans d'implantation et d'intégration architecturale de la Municipalité d'Ormstown remplaçant le règlement sur les plans d'implantation et d'intégration architecturale numéro 65-2011
- 153-2023 Le règlement sur les plans d'aménagement d'ensemble de la Municipalité d'Ormstown remplaçant le règlement sur les plans d'aménagement d'ensemble numéro 66-2011
- 156-2023 Le règlement sur les usages conditionnels de la Municipalité d'Ormstown

Toute personne intéressée par ces projets de règlements peut en prendre connaissance au bureau de la Municipalité, au 5 rue Gale, aux heures régulières de bureau soit du lundi au jeudi de 8h30 à 12h00 et de 13h00 à 16h30 et le vendredi, de 9h00 à 13h00.

DONNÉ à Ormstown, ce 5 octobre 2023

(Original signé)

Francine Crête
Greffière adjointe